

Discours du vendredi 17 Janvier 2020 vœux du maire

Salle des fêtes de Villefagnan 19 h 30

Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames et Messieurs les représentants des administrations, des collectivités territoriales, Mesdames et Messieurs les responsables d'associations, Mesdames et Messieurs, Chers amis.

Je dois vous donner les excuses d'Isabelle Auricoste du PETR, de Bernard Charbonneau, Président de la CDC Val de Charente, d'Anne-Marie Lafont suppléante de Brigitte Fouré au Conseil Départemental, ? à vérifier au dernier moment....

C'est avec un très grand plaisir que les élus du Conseil Municipal et moi-même vous accueillons ce soir à l'occasion des désormais traditionnels vœux du maire. Je tiens à vous remercier très chaleureusement d'être venus aussi nombreux ce soir ; c'est une marque d'intérêt et de gratitude qui fait plaisir, je ne veux pas parler forcément de la reconnaissance mais pour le moins de l'intérêt certain que vous portez à la gestion de notre commune.

En effet, c'est pour moi l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée, mais aussi de vous faire part de nos dossiers en cours, avec une projection sur les prochaines années, une projection vers l'avenir.

Alors contrairement, à mes habitudes, je ne vous donnerai ce soir pas mon analyse de la conjoncture géopolitique et socio-économique qui reste l'on va dire complexe, tendue, et donc également préoccupante.

Par contre, en préambule, je vais aborder un sujet important pour notre pays, notre ruralité mais également pour notre commune.

Il s'agit d'un mot presque tabou, ce mot, c'est : « le brexit » ; il s'agit de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne (UE). La traduction littérale en Français pourrait s'écrire ainsi tout simplement :

La sortie de la Grande Bretagne ; en fait un divorce et ce après 43 années de mariage...car c'est en 1973 que le Royaume-Uni a adhéré à l'UE.

Sans cesse repoussée, sa mise en œuvre est complexe, et ce, même si le 17 octobre 2019, Bruxelles et Londres se sont entendues sur un nouvel accord de sortie du Royaume-Uni de l'UE.

Nous n'avons pas encore la possibilité d'appréhender toutes les conséquences liées à cette décision tout comme les enchaînements économiques pour le Royaume-Uni qui demeurent également imprévisibles à ce jour.

Malgré la chute de la livre sterling dans les mois qui ont suivi le référendum du 23 juin 2016 et une baisse du pouvoir d'achat des ménages, l'économie britannique n'a pour le moment pas subi de profonds dommages...la sortie de l'Union européenne n'ayant pas encore eu lieu car prévu normalement le 31 janvier. En tout cas, l'une des conséquences directes, sera l'impossibilité de vote pour les Britanniques, sauf dans le cas d'une double nationalité. Voilà la précision que je voulais apporter pour nos amis Anglo-saxons qui résident sur la commune et dont certains sont présents ce soir à cette cérémonie des vœux. Si vous voulez mon avis personnel, et bien je suis profondément déçu de cette sortie programmée, car en tout état de cause, cela pourrait engendrer des dommages collatéraux significatifs si de bons accords entre nos 2 pays ne sont pas trouvés.

Je profite ce moment pour souhaiter à nos amis Anglo-saxons une très belle année 2020 et que tous vos vœux se réalisent.

« I take this moment to wish our Anglo-Saxon friends a very happy new year 2020 (two thousand twenty) and that all your wishes come true".

Bon j'espère ne pas avoir été trop long, mais il s'agit d'un sujet d'actualité important qui méritait d'être abordé.

Nous allons donc entrer dans le vif du sujet, avec un focus sur l'année 2019, mais aussi, en amont avec un bilan synthétique du mandat en cours, car cela ne vous a pas échappé, il s'agit bien des derniers vœux de cette mandature.

Par la suite, j'aborderai les projets en cours de réalisation ainsi que ceux qui se poursuivront tout au long de l'année 2020, mais aussi au-delà !

Le projet d'ampleur du mandat reste sans conteste la réhabilitation de notre bourg ; ce dernier est décliné en 5 tranches pour une estimation globale qui se situe à environ 1 200 000 HT en tenant compte de la partie assainissement.

Globalement, nous constatons sur ce dossier une moyenne de subventionnement à hauteur de 50 % (DETR et Département) ; pour le reste, nous avons recouru à l'emprunt, environ 40 % ainsi qu'à l'autofinancement à hauteur des 10% restants.

Je profite de la présence de Brigitte pour remercier le département, à la fois, pour son aide technique et financière.

Ces travaux nécessitent parfois en amont la réfection des réseaux comme d'ailleurs vous avez pu le constater au printemps dernier avec les désagréments et les nuisances générés.

C'est aussi pour moi l'occasion de vous remercier pour votre compréhension ; je sais notamment que certains commerçants, artisans et professions libérales ont subi une baisse plus ou moins importante d'activité pendant cette période, nous vous demandons de bien vouloir nous en excuser. Je profite d'ailleurs de cette tribune pour vous encourager à faire travailler nos commerçants locaux, à privilégier les circuits courts, à fréquenter le marché de Villefagnan, les mardis et vendredis matin. Ceci est important pour notre économie locale, vitale pour nos commerçants et puis, les produits sont sains et d'une qualité incomparable.

Pour en revenir aux travaux, ils sont destinés à redynamiser, revitaliser notre Commune, la rendre plus attractive, aider au maintien, voire au développement de nos commerces, de notre artisanat, de nos entreprises...bref, je souhaite que l'on parle de Villefagnan comme une commune dynamique, attrayante où il fait bon vivre et où nous pouvons trouver tout ou presque tout ce que l'on recherche ; car je reste persuadé que nous détenons la clef de notre avenir, mais nous y reviendrons car ceci est un élément essentiel de notre réussite.

Hormis, ce dossier d'ampleur, tout au long de ce mandat, nous pouvons citer les principales réalisations suivantes :

- L'acquisition des bâtiments OCEALIA (coopérative agricole) route d'Aigre afin d'y effectuer un transfert de nos bâtiments communaux ; à ce jour, suite à une opportunité économique, ces derniers sont en cours de cession ; sachez qu'un nouveau site a été identifié, il est en cours d'achat.

- La préemption de l'immeuble « Delalande » afin de créer un parking pour les riverains de la grand-rue et puis pour y installer à l'arrière dans le vaste terrain la future maison de santé « du pays de Villefagnan » avec tous ses aménagements.
- L'agencement du lotissement de la Chapelière avec ses 17 lots dont aujourd'hui 4 ont été cédés et dont 2 sont en cours d'acquisition.
- La concrétisation de l'achat de « l'immeuble Lavaud » situé grand-rue devrait être également un dossier important de ce mandat ; pour rappel, cela fait presque 2 ans que l'on y travaille ; le compromis devrait être signé dans les toutes prochaines semaines ; pour rappel, il s'agit de la création d'un domicile groupé pour personnes retraitées valides, donc autonomes ; cette réalisation se réalise conjointement entre la Commune l'association SOLIHA :

Quelques chiffres : réhabilitation totale effectuée par l'association sur une surface de 434 m² pour un montant global de 805 000 euros afin d'y créer 6 logements, et 2 maisons d'habitation ; acquisition du foncier à la charge de la commune pour un montant de 195 000 euros frais compris.

- Aménagement de la cour de la Poste (hors du marché de réhabilitation du bourg) avec accessibilité et pose de mobilier urbain. Réalisation aux forceps après maintes déconvenues ; ceci explique en partie le retard pris dans l'exécution de certains travaux.
- Les rencontres par le biais de réunions avec les commerçants, artisans, responsables d'entreprises, professions libérales, agriculteurs, tout comme avec nos référents villages. En effet il faut communiquer, échanger pour trouver ensemble des solutions, améliorer si possible le quotidien de chacun et rompre l'isolement pour avancer de concert. Nous allons continuer, voire accentuer les réunions avec les habitants, car ceci constitue un véritable modèle de démocratie participative.

Cette liste est loin d'être exhaustive, néanmoins vous êtes tenus au courant des principales décisions par le biais de l'affichage public en mairie ; je rappelle l'intérêt du site internet de la commune où vous pouvez trouver entre autres tous les procès-verbaux avec les délibérations prises lors de nos réunions de Conseil Municipal.

Concernant la situation budgétaire de la Commune, elle est plutôt satisfaisante, avec un endettement que l'on peut qualifier de relativement faible avec un encours inférieur à 180 KE pour le budget général ; donc, cela nous permet d'envisager certains projets structurants pour l'avenir socio-économique de Villefagnan.

Concernant les comptes administratifs et le budget, je ne vais pas les rappeler ici mais vous avez eu tout le détail des chiffres dans notre bulletin Municipal de Juin ; ils figurent également sur le site internet de la Commune.

Petite parenthèse pour vous dire que les comptes administratifs 2019 seront votés avant le prochain mandat, probablement la première semaine de mars ; le budget prévisionnel 2020 quant à lui le sera avec la nouvelle équipe, donc après la mise en place de la nouvelle mandature, en effet, ceci me paraît plus logique.

A terme, vu la baisse générale des dotations de l'état comme des subventions, il sera bien sûr toujours intéressant de générer une fiscalité additionnelle significative comme, pourquoi pas, avec le photovoltaïque...

En effet, avec l'incidence de « natura 2000 » je ne crois pas ou plus vraiment en l'éolien sur notre Commune et puis il faut avouer que nous arrivons à saturation dans notre Nord-Charente... ; c'est un sujet très clivant et qui pour moi doit être expliqué, partagé et in fine dont les projets doivent être validés avec les habitants des territoires concernés.

Nous allons désormais aborder un point essentiel qui doit être un des fils conducteurs des politiques économiques de nos territoires et ce, à tous les niveaux, il s'agit évidemment de notre environnement. C'est l'affaire de tout le monde et tous à notre niveau, nous devons montrer l'exemple, voire être exemplaire. Notre avenir est en jeu mais aussi et surtout de celui des générations futures ; nous pouvons par exemple promouvoir des énergies alternatives tout comme le changement des habitudes de consommation ; plus globalement il devient impérieux de faire en sorte de réduire par tous les moyens les gaz à effet de serre afin de régénérer notre planète. Loin d'être un effet de mode, cela devient une nécessité vitale, alors soyons écoresponsables et agissons au quotidien en ce sens.

Un autre point que je souhaitais aborder ce soir avec vous, c'est la mobilité en secteur rural ; en effet, le déplacement d'un point A à un point B pour certains habitants peut s'avérer complexe ; prenons l'exemple de notre commune, celle-ci comporte de nombreux hameaux, et sans moyen de locomotion adapté, sans l'aide de la famille ou des voisins, pour les non véhiculés, le moindre déplacement pour relier le bourg devient un véritable casse-tête. Ce sont le plus souvent les personnes âgées pouvant présenter une pathologie, un handicap qui sont touchés et par la même occasion, ceci contribue à leur isolement.

Nous allons donc nous pencher sur ce dossier de mobilité afin de pouvoir être en mesure de proposer des solutions pour tenter de limiter ce phénomène.

Limiter l'isolement, c'est aussi de rôle de la MSAP (maison de service au public) qui vient d'ailleurs de changer de nom, l'on parle désormais de « Maison France Services » qui accompagne les usagers dans l'exécution de leurs démarches administratives notamment concernant la complétude des dossiers papiers ou dématérialisés.

Un petit mot sur la fibre qui doit arriver dans notre commune au 3^{ème} trimestre 2020 ; ce sera un réel gain de temps et d'efficacité notamment pour les administrations et les professionnels, mais aussi un facteur de promotion et d'aide à l'installation.

Je voudrais ce soir aussi remercier notre CDC Val de Charente qui pendant ce mandat, n'a pas oublié la Commune de Villefagnan, en effet, l'on peut souligner les travaux dans les écoles ainsi que dans la cantine solaire, une réhabilitation de l'aire couverte qui doit intervenir très prochainement pour un montant estimé à 330 000 euros HT, et bien-sûr la validation par notre Conseil Communautaire de l'autorisation de lancer une consultation pour un marché de maîtrise d'œuvre concernant le projet de la maison de santé.

En début d'intervention, je parlais de communication, de promotion, sachez que vous êtes les 1ers promoteurs de notre commune... Il faut que tous ensemble nous soyons unis pour faire de Villefagnan un bourg dynamique, où l'on a le réflexe d'aller ; pour cela, il faudra dans un proche avenir être plus forts, plus efficaces, il faudra et cela fait partie de ma feuille de route, faciliter le regroupement avec certaines communes limitrophes pour qu'ensemble nous puissions

grandir, être plus reconnus, être plus forts.
Vous savez il y a une citation qui dit :

« Seul nous allons plus vite, mais à plusieurs, nous allons plus loin »

Alors oui, je le redis il va falloir s'unir, se regrouper, pour sauvegarder et tendre à développer la vie économique de notre ruralité.

Je verrais bien une grande commune qui pourquoi pas, pourrait devenir un jour prochain : « le Pays de Villefagnan ». En tout cas, j'ai aussi cette ambition-là pour notre avenir.

Je ne vais oublier notre soutien aux écoles, au collège et j'en profite pour remercier les enseignants et plus largement les équipes pédagogiques pour le travail accompli tout de long de l'année et ce dans des conditions de plus en plus difficiles et trop souvent dégradées.

Je souhaite mettre également à l'honneur ce soir nos associations qui œuvrent au quotidien et participe à la vie économique ainsi qu'au dynamisme de notre commune dont elles sont en quelque sorte les vitrines de notre commune. Je voudrais tout particulièrement remercier l'association VAL pour sa pluralité d'activités et son dynamisme. Je tiens à citer cette extraordinaire journée du dimanche 23 juin 2019, qui a vu naître le 1^{er} triathlon de Villefagnan et qui fut un succès incontesté ; un grand merci aux organisateurs, aux très nombreux bénévoles et à toi Manu qui a chapeauté d'une main de maître cet évènement. Je regrette et déplore l'oubli concernant l'article du triathlon dans notre dernier bulletin municipal, nous le ferons passer au plus vite dans les boîtes aux lettres et il sera également présent sur notre site internet. En tout cas, Rdv-vous le dimanche 21 juin 2020, pour la seconde édition !

Pour conclure, je souhaiterais féliciter nos agents techniques et administratifs pour le travail accompli tout au long de cette année 2019, comme tous les membres du Conseil Municipal et à nouveau remercier tous les élus présents, les représentants de la gendarmerie, des services de secours et des diverses administrations, des écoles et du collège, mais aussi tous les acteurs de la vie économique et sociale, les présidents d'associations, sans oublier bien évidemment tous les habitants de Villefagnan.

Très sincèrement et du fond du cœur je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles respectives une excellente et très

belle année 2020 ! Je vous dis à bientôt pour de nouvelles aventures.... Merci!!! à vous !!!!!!!